mfi agence multimédia
radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france
téléphone : 00 33 1 44 30 87 30 mfi@rfi.fr

N°475 **Une stratégie francophone pour Copenhague**

09.11.24 **De Kyoto à Copenhague : des enjeux planétaires cruciaux**

(MFI) La protection de la planète face aux changements climatiques et aux risques de réchauffement est devenue une priorité internationale malgré les divergences qui subsistent, entre pays développés d'une part, et entre pays riches et pauvres d'autre part, sur la marche à suivre. D'où l'importance de la conférence de Copenhague, organisée du 7 au 18 décembre 2009 au Danemark par les Nations unies, destinée à trouver un accord mondial sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour remplacer le protocole de Kyoto. Le Danemark a invité les dirigeants de 191 pays, encouragés à s'y rendre par Ban ki-Moon, le secrétaire général des Nations unies.

Adopté en 1997, mais entré en vigueur qu'en 2005, après des années de discussions laborieuses, le Protocole de Kyoto réglemente les émissions de gaz à effet de serre (GES), tenues pour principales responsables de la détérioration du climat. Arrivant à expiration en 2012, il était destiné à traduire en engagements quantifiés et juridiquement contraignants la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ([1]), définie au Sommet de la Terre à Rio en 1992, qui indiquait que les Etats les plus riches, étant aussi les plus grands pollueurs, devaient prendre l'engagement de stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre. Les pays en transition, émergents ou en développement devaient s'engager sur la voie du développement durable et propre, sans avoir à fixer au préalable des quotas précis.

S'il n'est entré en vigueur que le 16 février 2005, c'est qu'il devait pour ce faire être ratifié par au moins 55 pays représentant 55 % des émissions de CO_2 dans le monde. Il est donc entré en application après sa ratification par la Russie en 2004, mais sans celle des Etats-Unis, premiers pollueurs mondiaux qui l'avaient pourtant signé, ni de l'Australie notamment, qui l'a fait par la suite.

Les pays développés ou en transition vers une économie de marché comme la Russie avaient initialement accepté de réduire de 5,5 % leurs émissions de gaz à effet de serre sur la période 2008-2012 par rapport au niveau atteint en 1990. Les pays en développement, y compris le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, qui sont également parties au Protocole, n'avaient pas d'objectifs de réduction d'émissions de CO_2 mais commencent à le faire volontairement, rejoints par l'Amérique de Barack Obama qui a présenté au Congrès américain un projet de loi sur le sujet ; celui-ci ne devrait toutefois pas être adopté avant Copenhague. Son prédécesseur, George W. Bush, avait gelé la participation de Washington au Protocole de Kyoto sous le prétexte que les Etats-Unis s'opposaient à toute idée de quotas.

Si chacun joue le jeu…

Pour Copenhague toutefois, tout le monde se déclare prêt à participer à un nouvel accord si chacune des parties joue le jeu : pays industrialisés, puissances économiques émergentes comme la Chine (qui talonne les Etats Unis sur le plan des émissions de CO_2), l'Inde ou le Brésil, et enfin pays en développement qui comptent sur une aide internationale pour accompagner leurs efforts. Américains et Chinois se sont engagés et veulent tenir un rôle moteur. Ils sont concurrencés par la France et le Brésil, qui ont décidé d'œuvrer ensemble pour mobiliser l'ensemble des pays en faveur de la création d'une Organisation mondiale de l'environnement – à l'instar de l'Organisation mondiale du commerce – et du plan justice-climat français, destiné à aider les plus pauvres notamment en Afrique, à assurer un développement « propre ». Des taxes « vertes » ou taxes carbones sont envisagées pour faire face aux financements nécessaires d'énergies non polluantes. De même des taxes sur le pétrole, les transactions financières et le transport maritime sont aussi à l'étude.

Les mécanismes prévus dans le protocole de Kyoto concernent notamment un crédit carbone qui représente un volume d'émission de gaz à effet de serre évité et des permis d'émission négociables. Le crédit carbone est doté d'une valeur marchande et s'échange entre pays industrialisés. Un pays n'arrivant pas à atteindre son objectif de réduction des GES pourrait acheter des crédits carbone à un autre qui aurait dépassé le sien. Ce système a été parfois qualifié de « permis à polluer » car un pays riche pourrait « acheter » le droit de polluer à un autre ayant réellement réduit ses émissions. La collaboration entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement passe quant à elle par le Mécanisme de développement propre (MDP), qui conditionne l'obtention de « crédits carbone » au financement d'un projet de réduction des émissions dans les pays en développement.

Marie Joannidis

([1]) http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

Les gaz à effet de serre

(MFI) Les gaz à effet de serre sont :

- le dioxyde de carbone (CO_2, couramment appelé gaz carbonique), provenant essentiellement de la combustion des énergies fossiles et de la déforestation ;
- le méthane (CH4), qui a pour origine principale l'élevage des ruminants, la culture du riz, les décharges d'ordures ménagères et les exploitations pétrolières et gazières ;
- les halocarbures (HFC et PFC), gaz réfrigérants utilisés dans les systèmes de climatisation, la production de froid, les gaz propulseurs des aérosols ;
- le protoxyde d'azote ou oxyde nitreux (N_2O) qui provient de l'utilisation des engrais azotés et de certains procédés chimiques ;
- l'hexafluorure de soufre (SF6), utilisé par exemple dans les transformateurs électriques.

M. J.

La Francophonie au Sommet de Copenhague

(MFI) La Francophonie, qui a fait de l'aide aux pays en développement les plus pauvres une des priorités de sa lutte en faveur de la protection de l'environnement, sera bien présente à la Conférence de Copenhague en décembre 2009. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe en effet des pays riches, émergents et pauvres et essaie de trouver des points de convergence entre ses différents membres et observateurs. Ainsi le projet NECTAR, *Négociations Climat pour Toute l'Afrique Réussies*, mis en place par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), a pour objectif d'accompagner les équipes africaines de négociation pour faire prendre en compte les besoins de développement durable de l'Afrique après 2012. Des notes de décryptage des textes des négociations, un Guide du négociateur et un résumé des enjeux des négociations pour les décideurs ont été élaborés et seront diffusés à Copenhague.

Dans le cadre des événements parallèles, un atelier sur le thème « Les agricultures africaines face aux changements climatiques » se tiendra le 7 décembre et un autre, le 9 décembre, portant sur les approches sectorielles d'adaptation au changement climatique, présentera notamment les études réalisées dans le cadre du projet NECTAR. Le bilan et les perspectives de l'action francophone de l'appui aux négociations Climat, de Kyoto à Copenhague, seront présentés le 14 décembre, suivis par la suite de concertations ministérielles à la conférence et d'une allocution de l'administrateur de l'OIF, Clément Duhaime. En outre, 5 jeunes lauréats d'un concours participeront à la Conférence et des organisations de jeunes de plus de 20 pays ont été mobilisées par l'OIF pour prendre part à des visioconférences en direct de Copenhague[1].

Un kiosque d'information et d'échanges sera mis sur place du 7 au 18 décembre pour permettre la diffusion d'informations, à travers les textes officiels francophones mais aussi la revue Liaison Energie-Francophonie « Adaptation aux changements climatiques », le dossier Médiaterre (en ligne sur www.mediaterre.org) ou d'autres documents sur le climat tel que le *Glossaire du climat français/anglais* ou le dernier bulletin des *Nouvelles francophones du Marché du Carbone et du MDP*.

[1] Ces visioconférences seront retransmises sur www.mediaterre.org